

COMPTE RENDU DE REUNION

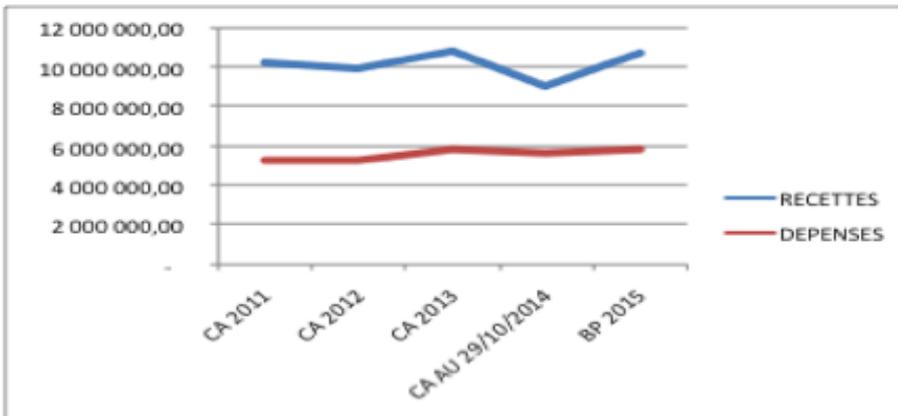
COMITE SYNDICAL DU 17 NOVEMBRE 2014

L'an 2014, le 17 novembre à 10H00, s'est réuni, dans les locaux du SDE, à Privas, sous la présidence de M. Jacques GENEST, président.

Nombre de membres présents 73
 Nombre de membres excusés 11
 Nombre de procurations 2

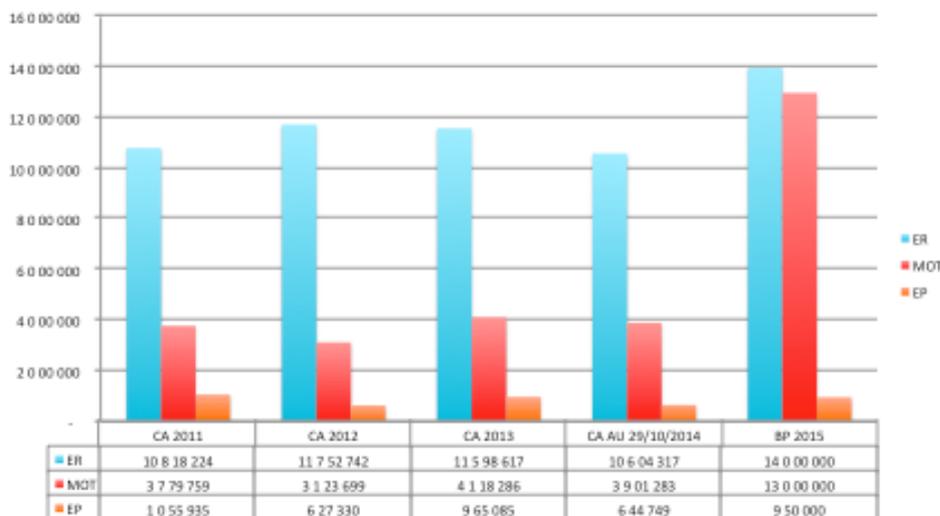
Le débat d'orientations budgétaires 2015 se déroule en début de séance avec les interventions successives du président et du Vice président en charge des Finances. (Cf power point et éléments du contexte ci-joint)

EVOLUTION DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2011-2015



	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA AU 29/10/2014	BP 2015
RECETTES	10 196 260,00	9 928 746,00	10 831 091,00	9 042 338,00	10 700 000,00
DEPENSES	5 472 465,97	5 278 009,00	5 844 146,00	5 629 818,00	5 800 000,00

LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX 2011-2015

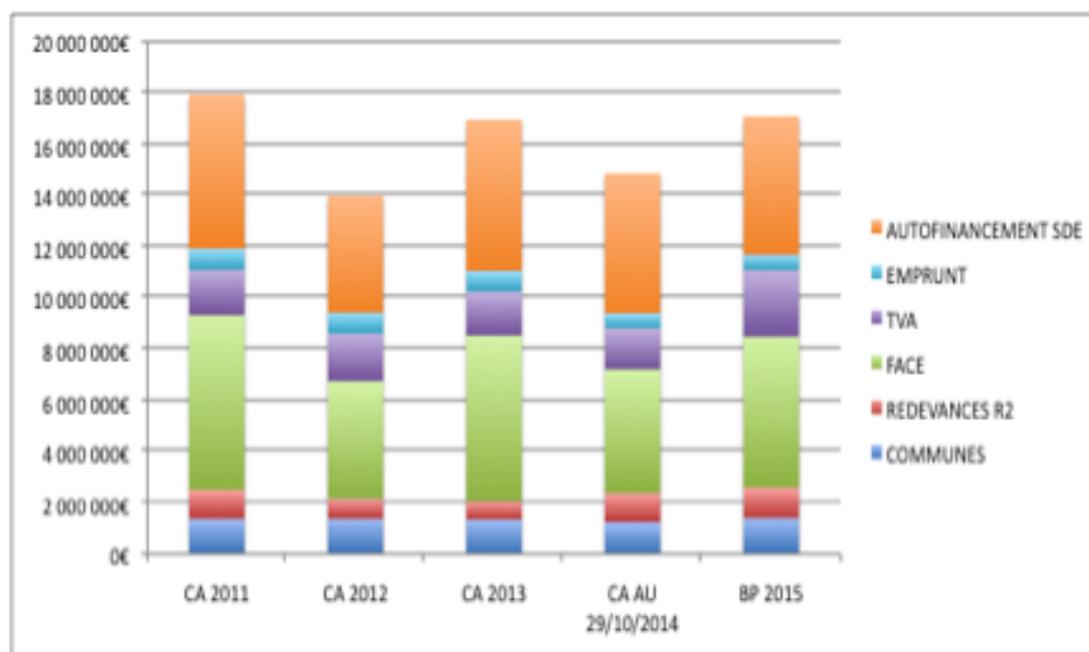


EPARGNE NETTE 2011-2015

L' Epargne Nette restant correspond au montant des financements disponibles pour investir

	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA AU 29/10/2014	BP 2015
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	10 196 260€	9 928 746€	10 290 036€	9 042 338€	10 000 000€
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	4 333 794€	4 105 163€	4 587 621€	4 317 630€	4 500 000€
EXCEDENT BRUT COURANT	5 862 466€	5 823 583€	5 702 415€	4 724 708€	5 500 000€
CHARGES EXCEPTIONNELLES LARGES	43 044€	17 488€	12 200€	12 260€	12 000€
EPARGNE DE GESTION	5 819 422€	5 806 095€	5 690 215€	4 712 448€	5 488 000€
INTERET DETTE	158 861€	143 726€	130 709€	86 470€	100 000€
EPARGNE BRUTE INCLUS EXCEDENT REPORTE	5 660 561€	5 662 369€	5 559 506€	4 625 978€	5 388 000€
CAPITAL DETTE	819 637€	831 733€	809 285€	609 363€	600 000€
EPARGNE NETTE	4 840 924€	4 830 636€	4 750 221€	4 016 615€	4 788 000€

LE FINANCEMENT DES TRAVAUX 2011-2015



ORIENTATIONS DU SDE07 POUR 2015

1/ Les actions engagées

- Maintenir le niveau technique et financier des interventions du SDE au niveau des communes

- S'orienter vers le transfert de la compétence Eclairage Public

- Renforcer la collaboration avec le SDED dans le cadre du groupement d'achat GAZ

- Optimiser les actions de l'UséRA : Schéma Directeur Bornes de recharge électrique

ORIENTATIONS DU SDE07 POUR 2015

2/ Les actions nouvelles

- Ancrer le SDE dans la démarche de Transition énergétique en renforçant sa compétence « Energies »

- Développer les actions avec les intercommunalités par le biais du SIG

- Engager les travaux sur l'achat groupé d'électricité

ORIENTATIONS DU SDE07 POUR 2015

◆ TRAVAUX ER	→	14 000 000€
◆ ECLAIRAGE PUBLIC Maintenance, travaux MOT, Aides financières	→	23 000 000€
◆ CONTRÔLE CONCESSIONS	→	60 000€
◆ DEMATERIALISATION ET MODERNISATION DES SERVICES	→	50 000€

LES FINANCEMENTS POUR 2015

◆ TCCFE	→	7 500 000€
◆ CAS FACE	→	6 000 000€
◆ CONCESSIONNAIRES	→	450 000€
◆ REDEVANCES	→	1 900 000€

Le Comité passe ensuite à l'examen des délibérations inscrites à l'ordre du jour :

DELIBERATIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE :

Règlement Intérieur
DM2
Ouverture crédits BP 2015
Communication listes des communes demandant compétence MDE
CRAC GRDF
CRAC ERDF
CRAC EDF
BILAN ACTIVITE 2013

Le président remercie l'ensemble des délégués présents et introduit la séance en effectuant un point sur le personnel et l'organisation du syndicat.

Il fait part de l'intention de M. Jean Pierre STRAUSS de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 01 septembre 2015. Il se voit confier une mission sur un dossier important pour le SDE et les communes ardéchoises : la mise en place des bornes de charge pour véhicules électriques sur le département.

Le service technique est placé sous la responsabilité de Laurent RICAUD.

Le remplacement de Dominique HILAIRE, chargé d'affaires, est d'ores et déjà prévu à l'occasion de son départ en retraite en février prochain.

Gérard CHAPUIS et Patrick COUDENE sont chargés de la réorganisation des services, en étroite collaboration avec le DGS.

Plusieurs chantiers sont lancés :

- Archives : Partenariat avec les Archives départementales, recrutement temporaire d'un agent pour cette mission en cours
- GED : le projet démarre mais nécessite la mise à plat de l'organigramme et de l'ensemble des process du syndicat.
- SIG : Les réunions de terrain ont été bien accueillies : 163 communes représentées par 305 personnes, d'autres réunions sont à prévoir
- Achat groupé de gaz en partenariat avec le SDED en bonne voie
- Travail sur achat groupé d'électricité engagé au sein de l'USéRA
- Eclairage Public : importance du programme sur les ballons fluos
- Marché maintenance Eclairage Public : 8 lots en dépassement sur les 10, un avenant a été pris à hauteur de 15% sur les lots concernés en CAO. Un MAPA sur les travaux EP sera lancé en attendant la remise en concurrence du marché global à intervenir fin 2015. La commission EP doit se mettre au travail afin d'élaborer un règlement dans le cadre du transfert de la compétence Eclairage Public
- Maintien du niveau d'investissement en terme d'électrification rurale : les paiements 2014 sont supérieurs à ceux de 2013
- La préfecture n'a pas encore pris l'arrêté entérinant les modifications statutaires intervenues
- La cérémonie des vœux au SDE aura lieu le 23 janvier 2015.

Point sur l'actualité nationale

- **FACE**
 - Fonds convoité par d'autres collectivités
 - Président est rapporteur du budget FACE au Sénat
 - Reclassement des communes : arrêté préfectoral signé le 17 octobre, il impactera le financement de ces dernières
- **TRANSITION ENERGETIQUE**
 - Méfiance face aux intentions des conseils généraux
 - Suppression des syndicats serait une catastrophe pour les communes rurales
 - Remise en cause du FPIC : il faudrait pourtant le maintenir
- Le président fait part des mandats qu'il abandonne suite à son élection de sénateur.

Le compte rendu du dernier Comité est approuvé à l'unanimité

Quelques membres de l'assemblée souhaitent revenir sur les bornes de charge et notamment leur coût :

5 à 10 000€ + coût du raccordement
Le coût varie en fonction de la recharge

Le président s'interroge sur la TIPP si tout le monde se recharge en électricité. Ce sera probablement un problème à terme. Question est posée pour connaître le nombre de communes présentes, équipées de véhicules électriques : Aubenas + Davézieux + un délégué à titre particulier

Gérard CHAPUIS rappelle que la CNR qui équipera quelques communes de la vallée du Rhône.

Nombre de points de charge / borne : 1 à 4

On passe ensuite à l'ordre du jour :

I- ADMINISTRATION GENERALE et FINANCES

a/ Règlement intérieur

Suite au renouvellement des instances, le règlement intérieur doit être adopté dans un délai de 6 mois.

Les modifications apportées restent à la marge : elles portent principalement sur la périodicité des comités syndicaux et sur la mise en place des commissions et de leur mode de fonctionnement.

b/ Décision Modificative n°2

Il s'agit surtout d'ouvrir les crédits nécessaires aux travaux réalisés sous Maîtrise d'Ouvrage Temporaire + quelques écritures d'ordre en cette fin d'exercice.

c/ Ouverture des crédits BP 2015

Délibération nécessaire pour payer avant l'adoption du BP au cours du premier trimestre 2015.

d/ Communication de la liste des communes ayant délibéré suite aux modifications statutaires

Toutes les communes n'ont pas adressé leur délibération.

L'absence de vote dans les 3 mois vaut acceptation.

e/ Mise à jour des communes transférant la MDE

8 nouvelles communes ont délibéré en ce sens, ce qui porte le nombre de communes adhérentes à ce titre à 139.

II- CONCESSIONS

Successivement sont présentés les CRAC de GrDF, ERDF et EDF. (cf PPT et site du syndicat)

▪ GrDF

Problèmes récurrents sur

- les carences d'inventaire
- Refus de transmission des équipements en défaut, problème de maintenance
- Les origines des financements
- Quid du service à l'utilisateur ?

Les relations de travail sont bonnes et des avancées significatives sont cependant à noter.

▪ ERDF

Le programme qualité vient d'être lancé

L'indice de satisfaction est correct, il est supérieur à la moyenne nationale.

Les problèmes récurrents portent sur :

- L'allongement de la durée de vie des ouvrages et par conséquent la durée d'amortissement avec une conséquence en fin de concession
- Baisse des provisions pour renouvellement
- Les origines de financement
- Manque de données à la maille de la concession

Au niveau local, les interlocuteurs tentent de répondre au mieux aux attentes du SDE et font remonter au niveau national.

▪ EDF

Précarité énergétique en augmentation suite à la loi Brottes et à la prise en compte de nouveaux usagers.

Rendu au niveau de la concession de la mise en place du TPN

L'ensemble des CRAC est adopté à l'unanimité.

III- URBANISME

IV- ETUDES ET TRAVAUX

▪ REORGANISATION DES SERVICES

Le président laisse la parole à Patrick COUDENE. L'objectif est de développer les compétences en interne, de rencontrer individuellement les agents pour faire leur point sur leur poste.

- Le Directeur des services techniques ne sera pas remplacé dans l'immédiat.
- Le DGS répondra à l'ensemble des problématiques relevant du technique. S'agissant de la partie administrative, elle sera confiée à Rémi SOUBRILLARD qui encadrera désormais le Pôle des chargés d'affaires en plus du SIG et de l'urbanisme.
- Julien CARONNET prend la responsabilité du service Eclairage Public en plus du service MDE.
- Anne Laure MAZARD devient l'assistante de direction et des 2 Vices Présidents Gérard Chapuis et Patrick Coudène. Elle sera remplacée par une autre personne, de préférence un emploi jeune supervisé par l'autre assistante du service.
- Un emploi jeune sera également recruté pour le secrétariat et/ou l'accueil.
- 2 techniciens devront être pourvus : remplacement de Dominique Hilaire + 1 en prévision des futurs départs en retraite.
- 1 poste de rédacteur est également ouvert mais pour assurer une mission temporaire d'archiviste : mission de 3 à 6 mois.

Le reste demeure inchangé.

Dans le cadre de cette réorganisation, proposition est faite à l'ensemble des membres du Bureau de faire appel à un cabinet extérieur afin d'optimiser au mieux les réaménagements de postes, d'écrire les procédures et développer les circuits de validation interne. L'ensemble des membres acquiesce. Le montant de la mission sera inférieure à 15 000 euros.

V- DIVERS

- Le Président signale la prise de l'arrêté préfectoral inhérent au FACE conformément aux prescriptions réalisées conjointement par le SDE et ERDF. Il convient maintenant de rencontrer les communes concernées afin de leur expliquer les conséquences du changement de régime.
- Agenda : Prochaine réunion de Bureau : lundi 19 décembre 2014
- Point est effectué sur les fermetures annoncées des trésoreries ardéchoises

Le président

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

J. GENEST

Sénateur de l'Ardèche

